

Suspicion d'agression au lycée Édouard de Chambray : une enquête est ouverte

Un élève du lycée Édouard de Chambray, à Mesnils-sur-Iton, aurait été victime d'une agression dans l'internat de l'établissement. Sa mère dénonce l'inaction de l'établissement.



Un élève du lycée agricole Édouard de Chambray explique avoir été victime d'une agression dans l'internat de l'établissement. Une enquête a été ouverte par les gendarmes de Nonancourt.

Tim* a 14 ans et était, jusqu'à il y a quelques jours, en classe de 2de générale et technologique au lycée agricole Édouard de Chambray à Gouville (Mesnils-sur-Iton). Comme une grande partie des élèves, il vit à l'internat de l'établissement, du fait de la distance importante entre son foyer familial et son lieu de scolarisation. C'est dans ce contexte qu'il aurait été victime d'une agression.

Des coups de ceinture

Mercredi 15 novembre 2023, vers 15 h, il sort de cours lorsqu'il se rend dans sa chambre pour lire. Il entend alors « des gens qui crient dans le couloir, avec des coups de ceinture qui claquent », comme il le décrira plus tard lors de son audition par les gendarmes de Nonancourt. Des élèves s'adonnent à un jeu particulièrement inquiétant visant à cogner à la porte d'autres élèves et à leur asséner un coup de ceinture au visage dès qu'ils ouvrent.

[Écrasé par une porte blindée, le responsable de la déchetterie de Guichainville est décédé](#)

Ces derniers frappent à la porte de Tim, mais il n'ouvre pas. Ce qui n'empêche pas trois garçons d'entrer de force dans sa chambre, ceinture en main, et de le fouetter. « Par réflexe, je me suis tourné sur le côté pour me protéger la tête », précise le lycéen, qui reconnaît s'être à son tour saisi de sa ceinture, fouettant l'air pour faire fuir ses agresseurs.

Les trois garçons ayant quitté sa chambre, il décide de les filmer avec son téléphone pendant qu'ils rendent visite à d'autres élèves. Selon lui, les choses se sont calmées par la suite et un surveillant aurait confisqué les ceintures.

Des menaces

Le lendemain, jeudi 16 novembre, Tim assure avoir été victime d'une autre agression. Vers 13 h, il est dans le couloir lorsque deux des trois lycéens qui s'en sont pris à lui la veille le plaquent contre le radiateur. L'un d'eux le prend par le col, le soulève et le menace ; « T'en as pas fini avec nous. Ça va durer toute l'année. » L'autre lui met un coup de poing dans le ventre. Un élève de Terminale intervient, écarte les agresseurs et conduit Tim chez la Conseillère principale d'éducation (CPE). Le lycéen raconte les événements du jour et de la veille.

Accusé à son tour

Lundi 20 novembre, l'adolescent se rend avec sa mère à la gendarmerie de Nonancourt pour porter plainte. Les faits sont pris très au sérieux par les autorités, une enquête ayant été ouverte, nous confirme le procureur de la République d'Évreux, Rémi Coutin. « Si des infractions apparaissent effectivement avoir été commises, elles donneront logiquement lieu à une réponse pénale, adaptée à la situation », commente, prudemment, le magistrat.

[Tabassé par ses locataires, un couple de buralistes d'Évreux appelle au secours](#)

Tim a également consulté son médecin traitant, qui lui a prescrit trois semaines d'arrêt, ainsi qu'un médecin légiste, qui lui a adressé un certificat mentionnant deux jours d'interruption totale

de travail (ITT). « Il n'était pas bien. Il n'a pas pu retourner au lycée tout de suite », affirme sa mère.

Tandis que les agresseurs présumés ont été exclus de l'internat (lire l'encadré) par mesure de protection, le lycéen est revenu dans l'établissement. « Il a subi d'autres menaces » pointe la mère. Surtout, lors d'un conseil de classe début décembre, il a fini par être accusé à son tour d'avoir un comportement inapproprié. « Deux délégués sont venus me voir pour me dire : "Votre fils est un harceleur". » La goutte de trop : « Je ne l'ai pas remis au lycée. »

« J'ai vraiment l'impression qu'il y a une sorte d'omerta dans cet établissement », souligne la mère, qui ne souhaite pas en rester là. Son fils lui a déjà fait remonter « plein de faits de violence ».

*Prénom d'emprunt.